

Lettre d'informations n° 4

Avant tout nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2013.

Rajouter le vidéoprojecteur et son utilisation

Sommaire

Zoom sur quelques documents du site EDUSCOL.

Quelques recommandations...

Des dates à ne pas rater...

Zoom sur quelques documents du site EDUSCOL

Le nouveau livret de compétences : <http://eduscol.education.fr/pid23228-cid49889/livret-personnel-competences.html>

Les ressources pour le collège (en particulier les fiches pour l'équipement des laboratoires et des salles de SVT au collège) : <http://eduscol.education.fr/cid45769/ressources-pour-faire-classe.html>

La mise en œuvre de l'histoire des arts : <http://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/>

Quelques recommandations

Le socle commun, les nouveaux programmes du lycée et les nouvelles épreuves du baccalauréat ont entraîné une évolution des pratiques (collège et lycée) marquée notamment par le passage des capacités aux compétences. C'est l'occasion de rappeler ou préciser certains points concernant la conduite des démarches, des activités, des apprentissages et de l'évaluation ainsi que la trace écrite.

Les pratiques de classe

Les démarches ne doivent pas être stéréotypées mais être d'investigation. On peut en rappeler ici les étapes

- Une phase de motivation : « d'où part on ? »
- Une phase de problématisation : « que cherche t on ? »
- Une phase de définition d'un projet, d'une stratégie : « comment va-t-on faire pour chercher ? »
- Une phase de mise en œuvre du projet : « cherchons »
- Une phase de confrontation : « a-t-on trouvé ce que l'on cherchait ? »

- Une phase de terminaison : « le savoir construit : ce que l'on a expliqué, compris, découvert... »

Il convient de ne pas négliger les premières étapes qui permettent de donner du sens à l'étude, de la mettre en perspective et d'y associer au mieux les élèves. Le concret, l'actualité, les problématiques sociétales (le monde qui nous entoure) sont des entrées à privilégier.

La démarche proposée prend en compte les acquis antérieurs en les remobilisant aux moments opportuns et en contexte. Elle doit permettre une participation effective des élèves à son déroulement, donc ne pas être de conception trop programmatique. Elle peut avantageusement recourir à une diversification pédagogique et offrir une place à certains temps de débat. On n'omettra pas non plus le recours à des éléments d'Histoire des sciences.

Les activités réalisées doivent servir la démarche et être mises à profit pour la conduite d'apprentissages méthodologiques et de leur suivi ainsi que le développement de l'autonomie. Les apprentissages mono capacitaires ne sont pas abandonnés mais menés de front avec un passage aux compétences qui supposent la mobilisation conjointe de plusieurs choses (savoirs, savoir-faire, ressources....) et une place pour l'initiative.

- Les activités doivent s'insérer correctement dans le déroulement des cours ainsi que la trace écrite et ne pas être conduites de façon directive. Les « TP » réalisés à partir de fiches et donnant lieu à une trace séparée dans le cahier sont à proscrire. L'exploitation d'une activité doit être réalisée, autant que faire se peut, dans la même séance.
- Les évaluations doivent être ciblées sur des capacités ou des compétences bien choisies en cohérence avec la planification des activités et des apprentissages. Leur nature (formative ou sommative) doit répondre aussi à cette cohérence. Il n'y a pas lieu de noter des « TP » complets impliquant des gestes techniques, une communication, une exploitation des résultats.....

La trace écrite

Pour être un bon outil d'apprentissage, elle doit :

- Etre structurée par un plan traduisant une progression scientifique. Les titres ne doivent pas être méthodologiques (mise en évidence de...), formulés sous forme de question ou dévoiler les résultats mais traduire les champs d'investigation.
- Permettre de retrouver la démarche c'est-à-dire : les problèmes, les idées, les hypothèses, les raisonnements, les activités, les transitions....mais aussi les supports

utilisés : ex référence à tel document du manuel ou d'un polycopié, vidéogramme (préciser le contenu. Ex éruptions de 2 volcans...).

- Inclure les activités de façon à ce que l'élève fasse bien le lien entre les recherches menées et les notions qui sont construites. On peut même envisager de préciser les conditions de la mise en activité (ex : nous nous proposons de découvrir... nous nous divisons le travail... je travaille sur....)
- garder le travail, les productions de l'élève même si celles-ci sont incomplètes ou en partie erronées. Un codage (crayon de papier et encre par exemple) doit lui permettre d'identifier ce qui relève de sa production de ce qui est « juste » et qui aura été élaboré par la classe (confrontation, correction...).

Quelques clés pour les tâches complexes

Objectif : développer l'autonomie, mettre en jeu des compétences des élèves.

Durée : variable qui doit être limitée à une partie de la séance

La place d'une tâche complexe : elle doit être intégrée et prendre sens naturellement dans une démarche d'investigation structurée. Elle ne doit pas occulter, se substituer ou embrasser toute une démarche d'investigation. Il ne doit pas y avoir de « parachutage ».

Lors d'une tâche complexe on peut exceptionnellement demander aux élèves d'endosser le rôle de personnages (maire, médecin, scientifique, enquêteur...) à condition que ce ne soit pas artificiel et qu'il y ait une plus-value.

La formulation de la tâche complexe : une consigne globale qui n'indique pas à l'élève les étapes à suivre (solicitation de l'autonomie, de l'initiative, de l'imagination, de la créativité, ... - Pensée divergente -). La consigne doit être explicite, l'élève doit savoir ce qu'on attend. Il n'y a pas lieu de préciser systématiquement la nature de la production. On peut indiquer à l'élève qu'une production de son choix est attendue.

- Afin d'éviter de proposer aux élèves une tâche irréalisable et pour anticiper les aides, il convient de réfléchir aux critères et indicateurs (ou descripteurs) de réussite.
- Les critères peuvent être donnés a priori s'ils n'imposent pas de chemin à suivre, les indicateurs (ou descripteurs) sont à donner a posteriori pour que l'élève s'approprie les corrections voire qu'il puisse s'autoévaluer (évaluation formatrice).

L'organisation du travail en classe :

- En groupe dans les phases d'apprentissages pour que les élèves puissent mutualiser leurs compétences
- des situations individuelles pour mesurer les compétences de chacun

Les ressources à disposition...

On distingue les ressources externes et internes.

- **Les ressources internes** correspondent aux connaissances et savoir-faire de l'élève. En d'autres termes les capacités, connaissances et attitudes qu'il possède.
- **Les ressources externes** aident l'élève à mener son investigation, c'est ce qu'il a à disposition. Il peut s'agir d'autres élèves, du professeur, de différents supports d'informations sans oublier le vivant, le concret (maquettes, manipulations, ...), de fiches d'aide (fiches techniques, fiches méthodologiques, protocoles, fiche d'aide à la résolution ...), de l'Internet...

Quand donner les ressources externes ?

Rien de systématique, tout dépend de l'activité

- à la demande des élèves
- ou dès le début si la tâche à mener impose leur utilisation

L'évaluation

- L'évaluation des compétences doit se faire prioritairement lors des travaux individuels.
- Lors des travaux de groupes les compétences sociales et civiques ou celles liées à la prise d'initiative et à l'autonomie peuvent faire l'objet d'évaluation ; la principale difficulté étant de parvenir à identifier le rôle de chacun au sein du groupe de travail.

Des écueils à éviter

- Il est souhaitable de limiter le nombre de document, de ne pas les numéroter pour éviter d'induire une hiérarchie dans leur utilisation.
- Bien s'assurer que les apprentissages préalables ont été conduits (on parle ici des procédures de base nécessaires (rechercher, extraire et organiser l'information, utiliser un microscope, présenter des résultats, ...). Il est toutefois possible de placer les élèves dans une situation qui les amène à solliciter des éléments inédits ; il faut alors prévoir la formation adéquate et le temps nécessaire pour la mener.
- Les élèves peuvent avoir le choix de la forme de la réponse mais ce n'est pas systématique, tout dépend des objectifs de formation et du temps disponible.

Comment mener les évaluations au collège et au lycée ?

Nous ne reviendrons pas sur l'évaluation monacapitaire pratiquée dans la discipline depuis de très nombreuses années. En situation de mobilisation, on peut passer à l'évaluation de compétences. Par souci de simplicité et de fonctionnalité on peut proposer d'utiliser une seule grille distinguant les évaluations menées ou pas dans un cadre de mobilisation. Cette grille peut être très simple pour les élèves même si le professeur garde pour lui des informations plus complètes sur la nature exacte de l'évaluation menée.

Nous vous avons communiqué en Janvier 2011 un exemple de grille pour le collège où il est possible de distinguer facilement les évaluations monacapitaires de celles réalisées en mobilisation (entourées) et qui peuvent donc participer à l'évaluation d'un item dans le cadre de la validation du socle.

Pratiquer une démarche scientifique, résoudre des problèmes	Dates et type d'activité			
Rechercher, extraire et organiser l'information utile				
Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes	-	+	-	+
Raisonner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale, démontrer	Pas de mobilisation		C'est l'élève qui mobilise	
Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté				

Pour le lycée, les compétences évaluées dans le cadre des épreuves terminales du baccalauréat (nouvelle épreuve d'ECE et écrit) (voir sujets zéro sur EDUSCOL) peuvent servir de référence pour l'élaboration d'une grille simple, d'utilisation analogue à celle présentée ci-dessus. Des évaluations mono capacitaires peuvent être poursuivies notamment en 2nde. Mais peu à peu, l'évaluation portera sur une des compétences cibles de l'écrit du baccalauréat et de l'ECE.

- proposer une stratégie pour résoudre un problème
- mettre en œuvre un protocole de résolution
- Présenter des résultats pour les communiquer
- Exploiter des résultats pour répondre au problème
- Mener une argumentation
- Réaliser des synthèses
- Pratiquer une démarche scientifique

Académie de **Lille** Sciences de la **Vie** et de la **Terre**

Des dates à ne pas rater

N'oubliez pas les inscriptions pour la 6e édition du concours des Olympiades des géosciences devront se faire du 15 janvier au 15 février 2013. L'établissement pourra inscrire ses élèves sur le site du département des Examens et Concours à l'adresse :

<http://dec.ac-lille.fr>.

Le concours « Maude Fontenoy » est ouvert cette année aux classes de 4^e, les inscriptions doivent se faire avant le 1^e février 2013.

<http://www.maudfontenoyfondation.com/defi-national-college.html>



Les IA IPR de SVT

Marie-France Cazin, Michel Doffe, Jean-Marc Moullet